

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 55 (1929)
Heft: 9

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

elle assurera simultanément une légère amélioration des revenus touchés par ses obligataires et une réduction de la concession faite à ces derniers, en ce qui concerne sa participation aux frais d'échange.

Il nous reste enfin un dernier cas à examiner. C'est celui où la société débitrice, vivement sollicitée par ses obligataires de procéder à un échange de valeurs possible, n'y trouve aucun avantage particulier et exigera de ce fait certaines conditions, comme celle, par exemple, d'une égalité des charges financières annuelles pour elle, les frais d'échange incombant alors entièrement aux obligataires.

(A suivre.)

D I V E R S

Premier congrès international du béton et du béton armé, à Liège, en 1930.

La ville de Liège commémorera, on le sait, le centenaire de l'indépendance de la Belgique par une Exposition internationale de la grande industrie.

Une section de cette Exposition est consacrée au béton et au béton armé, le Comité exécutif ayant jugé l'occasion favorable pour inviter les spécialistes de tous pays à se réunir, pour la première fois, en un Congrès international du béton et du béton armé.

Il espère que les participations étrangères seront des plus brillantes et il adresse, à cet effet, un instant appel aux spécialistes du monde entier. Il serait très désirable que des Comités fussent formés dans les divers pays en vue d'organiser dès maintenant leur participation au Congrès. Cette tâche semble devoir être tout naturellement remplie par les Associations du béton armé dans les pays qui en possèdent.

Les modalités du Congrès ne sont nullement fixées. Mais, comme il est le premier et qu'il n'existe encore ni tradition ni organisme permanent, le Comité organisateur est d'avis qu'il ne faut pas limiter strictement le programme, mais laisser aux Comités des délégations étrangères le soin de présenter les communications de leurs nationaux qui offriront un réel intérêt pour le Congrès.

Adresser toutes les communications et la correspondance au Secrétariat du Premier congrès international du béton et du béton armé, 4, Place Saint-Lambert, à Liège (Belgique).

Des invitations officielles seront envoyées ultérieurement, par la voie diplomatique, aux pays étrangers.

Une exposition suisse de l'habitation, à Bâle, en 1930.

Le 11 mars a eu lieu à Bâle une assemblée très fréquentée convoquée pour discuter et décider définitivement de l'organisation d'une Exposition suisse de l'habitation. Les associations professionnelles suisses que cette manifestation intéresse et l'Office suisse d'expansion commerciale avaient envoyé des délégués à cette assemblée qui a résolu, à l'unanimité, d'organiser l'Exposition suisse de l'habitation, à Bâle, en automne 1930, dans le cadre d'une exposition spéciale. On a également prévu la construction d'une colonie d'habitations modernes, qui doit constituer un des principaux éléments de l'Exposition. Les organisations professionnelles se proposent de présenter à cette manifestation un tableau complet du domaine de l'habitation en Suisse.

SOCIÉTÉS

Groupe genevois de la G. e. P.

Son activité en 1928.

Il se réunit comme d'habitude, en ville en janvier, février, mars, octobre, à Conches en mai, à Bernex en juin, au Creux-de-Genthod en août, à Corsier en novembre. Ses occupations techniques sont fréquentes par suite de circonstances favorables.

En mars il procède à une visite détaillée de la *Fabrique suisse de Crayons Caran d'Ache*, sous la direction de M. Zolliker, architecte, et se rend compte de la complexité de la fabrication, mais aussi des soins qui y sont apportés et ont leur récompense dans les résultats obtenus.

En avril, par un temps plus que variable, a lieu l'excursion de printemps ; elle mène le Groupe en automobile à l'usine de Montcherand de la *Compagnie vaudoise des Forces motrices des Lacs de Joux et de l'Orbe* sous la conduite de MM. Vittoz et Cusin, à l'usine des Clées de la *Société Anonyme de l'Usine des Clées*, à Vallorbe où le dîner a lieu à l'Hôtel de France et où des membres du Groupe vaudois rejoignent les G. e. P. genevois, à la centrale hydro-électrique des *Usines du Day*, sous la direction de M. C. Cougnard.

Le chantier de la route de Chêne (construction d'une chaussée en béton armé) est inspecté en mai, grâce à l'obligeance de MM. Pesson, ingénieur cantonal adjoint, et Norbel, ingénieur de la *E.G. Portland*.

MM. Kundig et Cie, matériaux de construction, reçoivent le Groupe, en juin, dans leur chantier et leur fabrique de la Jonction, où, sous la conduite de MM. Gamper et Portier, les polytechniciens voient comment l'extraction des matériaux, leur triage, la préparation de produits manufacturés s'effectuent de façon mécanique, pour autant que possible.

En juin également le Groupe vaudois invite le Groupe genevois à participer à une excursion très réussie à l'usine de Vernayaz des C. F. F., suivie d'un souper à Bex.

Un des membres du Groupe, M. Etienne Bolle, le reçoit en juillet par une soirée merveilleuse, dans une maison de campagne à Conches, et y organise un pique-nique dont le souvenir ne s'effacera pas de si tôt de la mémoire des participants.

L'excursion habituelle d'automne mène le Groupe en septembre à Thonon, où il visite de fond en comble la très intéressante usine de MM. les Frères Bréguet sous la conduite de ceux-ci, le poste de couplage et de transformation, très moderne, de la *Société électrique Evian—Thonon—Annemasse*, dont l'examen a lieu sous la direction de M. Isler, et à Amphion-les-Bains où MM. Dupont et Gisler le reçoivent à la *Sagrave S. A.* Il termine sa journée à l'Hôtel Bellerive à Thonon.

En octobre, M. J.-J. Dériaz, architecte, fait visiter aux G. e. P. genevois un immeuble en construction, comportant une charpente en bois en cadres Standard, sur laquelle M. de Montmollin leur donne tous les renseignements techniques désirés.

Le Groupe assiste, en novembre, à une conférence donnée par l'un de ses membres, M. I. Schwarz, à la *Classe d'Industrie et de Commerce de la Société des Arts*, sur « La glace carbonique ». Il visite également, ce même mois, sous la direction de M. L. Archinard, ingénieur du Service des Travaux de la Ville de Genève, le chantier d'un important égout passant à la rue Malatrex et en tunnel sous le chemin de fer.

Décembre, selon la coutume, voit la réunion d'Escalade. Grâce à la commission d'organisation, elle connaît un plein succès une fois de plus et comporte une assistance plus nombreuse encore que les années précédentes.

E.

La Société suisse de photogrammétrie.

La photogrammétrie étant susceptible de rendre d'éminents services non seulement aux topographes, mais aussi aux ingénieurs de toutes spécialités, aux architectes, aux archéologues, aux géologues, aux explorateurs, aux médecins, etc., nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'existence d'une Société suisse de photogrammétrie, fondée le 22 septembre dernier, qui compte 68 membres et qui, aux termes de l'article 2 de ses statuts, a pour but « de cultiver la photogrammétrie théorique et pratique, de travailler à son perfectionnement et à sa diffusion, d'étudier son application dans les différentes branches de la science, de l'économie et de la technique et de contribuer à l'échange d'idées et d'expériences entre professionnels et intéressés suisses et étrangers ».

Cette Société, présidée par M. F. Baeschlin, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, sert à ses membres, outre l'excellente revue « *Bildmessung und Luftbildwesen* », de très intéressantes études dont la dernière en date, intitulée « *Der Wild-Autograph* », dont l'auteur est M. E. Berchtold, ingénieur, décrit, d'une façon très claire et précise, le principe de l'ingénieux autographe Wild auquel M. A. Ansermet a consacré un article dans le numéro du 23 mars dernier du *Bulletin technique*.

La cotisation est de 10 fr. par an. M. le Dr *Max Zeller*, du Service topographique fédéral, à Berne, est l'actif secrétaire de la Société, après en avoir été un des initiateurs ; c'est à lui que s'adresseront les personnes désireuses de posséder des renseignements plus détaillés sur elle.

Association suisse des ingénieurs-conseils.

Assemblée générale annuelle de 1929.

Cette Association, qui compte 29 membres actifs, s'est réunie à Lausanne, en assemblée générale, le 16 mars dernier, sous la présidence de M. le professeur Dr *W. Wyssling*.

Après un cordial déjeuner auquel le « *Bulletin technique* » eut l'honneur d'être convié, les 15 membres présents entrèrent en séance pour liquider un ordre du jour dont les deux points principaux étaient constitués par des questions étudiées de concert par l'Association des ingénieurs-conseils et la Société suisse des ingénieurs et des architectes, à savoir le *tarif des honoraires et la protection du titre d'ingénieur*. Ces deux thèmes firent l'objet de rapports et de discussions très intéressantes.

Le nombre des membres du Comité a été réduit, pour des raisons d'opportunité, de 7 à 5 par le non-remplacement des 2 membres « sortants » et, sur les instances pressantes de tous ses collègues, M. L. Flesch qui gère, avec autant de dévouement que d'aménité, le secrétariat de l'Association, depuis sa fondation, en 1912, a accepté de continuer ses fonctions deux ans encore. Le Comité est composé de MM. W. Wyssling, président, F. Bösch, E. Bolleter, J. Buchi et L. Flesch.

L'Assemblée fut suivie d'une visite du nouveau cinéma « *Capitole* » sous l'aimable conduite de M. Ch. Thévenaz, architecte, et d'une promenade à Chexbres, agrémentée d'une visite des caves de la Ville de Lausanne, au Dézaley et d'une réception chez M. G. Kernen, ingénieur, au château de Lutry.

L'Association suisse des ingénieurs-conseils vient de publier une liste de ses membres spécifiant les domaines dans lesquels chacun d'eux est spécialisé : on peut se la procurer auprès de M. L. Flesch, à Lausanne, 4, rue Pichard.

Association suisse de technique sanitaire.

Assemblée générale du 20 avril 1929.

Elle eut lieu à Montreux, sous la présidence de M. Fr. Vittoz, ingénieur communal de Neuchâtel.

Après liquidation de l'ordre du jour concernant les affaires administratives gérées avec soin par le secrétaire de l'Association, M. M. Ponnaz, ingénieur communal du Locle, l'assemblée prit connaissance d'un rapport de M. Thévoz (Fribourg) sur l'*Exposition d'hygiène et de sports* qui aura lieu, à Berne, en 1931, et dont le budget dépasse 4 000 000 de francs; entendit des informations concernant le prochain Congrès international de l'*« Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux »* qui se réunira à Clermont-Ferrand, cet été, pour étudier les deux principales questions suivantes : « *Plans de villes et extension* » — « *Essai de règlement des méthodes de construction pour assurer la sécurité des habitations* » ; enfin décida de ne pas signer un manifeste qui lui était soumis, en faveur de l'option locale.

Puis M. Perret, ingénieur de la voirie de Neuchâtel, décrivit le système en vigueur dans cette ville pour la collecte et l'évacuation des ordures ménagères. Cette question sera traitée dans un article que nous publierons prochainement.

M. Dind, ingénieur des eaux de la ville de Neuchâtel, fit ensuite une causerie sur le *dégelage des conduites d'eau par l'électricité*. Cette méthode est utilisée depuis fort longtemps, notamment dans le canton de Fribourg et, en 1914 déjà, les Entreprises électriques fribourgeoises présentaient à l'*Exposition nationale de Berne*, un transformateur *ad hoc*. Mais les vagues de froid exceptionnellement intenses de cet hiver ont conféré un renouveau d'actualité au dégelage électrique qui a capté la curiosité de plusieurs populations gravement gênées par la disette d'eau consécutive au gel et auxquelles l'*effet Joule* a apporté un secours bienvenu et puissant puisque le Service que dirige M. Dind a dégelé électriquement, à lui seul, plus de 300 branchements et conduites, parmi lesquels de gros tuyaux en fonte de 8 à 10 cm de diamètre et sur des longueurs de 70 à 180 m. M. Dind a rapporté quelques-uns des enseignements, intéressants et utiles, que cette « campagne » lui a inspirés, puis M. Ch. Panchaud, ingénieur, directeur du Service communal des eaux Vevey-Montreux, a dit quelques mots de l'activité qu'il a déployée, à l'aide de l'effet Joule, dans la région de Vevey, avec la collaboration de la Société romande d'électricité¹.

L'après-midi qui suivit la séance fut consacrée à une visite de « *Montreux-Plage* » et des grandioses carrières d'Arvel, à Villeneuve, sous la conduite de M. Alexis Chesse, ingénieur, directeur de la « *Société des carrières d'Arvel et Reuchenette* » qui offrit une délicieuse collation à ses hôtes.

L'Association suisse de technique sanitaire mettra probablement à l'ordre du jour de son assemblée de l'automne prochain l'étude de l'*adoucissement des eaux calcaires*, sur la proposition de M. le Dr Roux, bactériologue cantonal, à Lausanne.

¹ D'après une note publiée par les « *V. D. I.-Nachrichten* » du 10 de ce mois, les « *Dresdner Wasserwerke* » utilisent, pour le dégelage des conduites d'eau, des transformateurs spéciaux, construits par Koch & Sterzer A. G., à Dresde, fournissant un courant de 100 à 300 ampères, sous 10 ou 20 volts et dont les bobines peuvent être couplées en parallèle ou en série. Pour les conduites maîtresses ces caractéristiques montent, respectivement, à 500 ampères et à 40 volts. Un tronçon en fonte, long de 35 m. et de 125 mm. de diamètre fut dégelé en 40 minutes par un courant de 600 ampères et 30 volts. Ces transformateurs, transportables, sont aussi employés dans d'autres villes de l'Allemagne, notamment à Berlin où il y en a 12 en service.

Union suisse des consommateurs d'énergie.

Au début de mars 1929, l'Union suisse des consommateurs d'énergie comptait les entreprises suivantes, rangées par catégories d'industries :

a) Industrie textile (filatures, retorderies, tissages, teintureries, impressions, fabriques de rubans, blanchiments, fabriques de broderies, apprêtrages, etc.) 129 entreprises (124).

b) Industrie de l'alimentation, etc. (moulins, fabriques de chocolat, condenseries, fabriques de conserves, brasseries, fabriques de tabac, hôtels, etc.) 57 entreprises (53).

c) Industrie chimique (fabriques de couleurs et de laques, usines électro-chimiques, fabriques de savons, fabriques de soie artificielle, fabriques de matériel isolant et imprimeries) 27 entreprises (26).

d) Industries pour la production et le travail du papier, du cuir, du bois, etc. (fabriques de cellulose, fabriques de papier, tanneries, industries du cuir, ateliers d'arts graphiques et imprimeries) 28 entreprises (26).

e) Industrie des machines, industrie métallurgique, industrie de l'aluminium, tréfileries, construction d'appareils et instruments, industries de l'argent, industrie horlogère, etc.) 177 entreprises (165).

f) Industries de la terre et de la pierre (industrie du ciment, de la chaux, du gypse, fabriques de fourneaux, tuileries, fabriques d'ouvrages en ciment, fabriques d'éternit, etc.) 39 entreprises (37).

L'association compte, en outre, à titre de membres individuels ou collectifs 132 (125) communes comprenant plusieurs centaines d'établissements industriels.

Sont encore affiliés à l'« UCE » dix chemins de fer électriques.

Les membres de l'Union suisse des consommateurs d'énergie achètent annuellement plus de 600 millions de kWh. Quelques-uns de ses membres produisent pour leur propre usage plus de 100 millions de kWh par an.

Le Secrétariat¹ et le Service de consultations techniques gérés, pour le compte de l'Union, par le Dr E. Steiner, ont pris le caractère d'un véritable « dispensaire » tant ils sont mis à contribution par les intéressés. L'année dernière, l'activité de ces organes s'est traduite par la réception de 1600, l'expédition de 3600 correspondances et par 700 conférences avec des personnes membres ou non-membres de l'Union, avec les autorités et les entreprises électriques.

NÉCROLOGIE

Adolphe Hertling, architecte.

Adolphe Hertling n'est plus. Son entrain, sa gaîté joyiale et son large sourire n'animeront plus nos réunions et les séances de la S. I. A. Sa mort tragique a plongé ses proches dans la consternation et a vivement ému la population de Fribourg dans laquelle il comptait tant d'amis et de relations.

Adolphe Hertling était le fils unique de M. Léon Hertling, architecte bien connu, membre émérite de la S. I. A. Né le 5 juin 1893, il fit ses études secondaires au collège Saint-Mi-

chel, de Fribourg. En 1912, il passa brillamment ses examens de bachelier latin-sciences. Il continua ses études d'abord à Munich, puis à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, et les termina, en 1916, par les excellents examens qui lui valurent son diplôme d'architecte. Comme étudiant déjà, et en qualité de président de la Société des étudiants « Suisses Romands » il fit valoir ses dons oratoires en improvisant des discours remplis de patriotisme.

Ses études terminées, comme la guerre mondiale ensanglantait encore l'Europe, Adolphe Hertling ne put songer à s'expatrier. Il entra au bureau de son père. En collaboration avec ce dernier, il construisit de nombreuses villas, des bâtiments locatifs, l'école des filles de Farvagny et la chapelle de Prez-vers-Noréaz, un vrai bijou d'architecture.

En 1917, le Conseil d'Etat le chargea d'un cours de géométrie descriptive et de statique graphique qu'il donna, au Technicium de Fribourg, excellentement jusqu'à sa mort. Sur l'initiative de la section romande de la « Société suisse pour l'amélioration du logement », dont il était membre, il exécuta pour le compte de la Société fribourgeoise des arts et métiers, une maison type d'habitation économique. Il participa aussi avec succès, à de nombreux concours d'architecture, entre autres à celui pour la nouvelle gare de Fribourg, où il obtint un deuxième et un quatrième prix.

Il fit preuve également de qualités administratives, de promptitude de jugement, et d'entente des affaires, dans les fonctions d'administrateur-délégué de la « Compagnie des omnibus électriques Fribourg-Farvagny ».

En 1926, il s'associa avec M. Frédéric Job, pour prendre la succession du bureau de M. Léon Hertling dont ils surent maintenir la bonne réputation, soit dans le canton, soit au dehors. Au récent concours pour le Musée des Beaux-Arts à Bâle, leur bureau eut ce grand succès d'être classé en troisième rang sur 107 concurrents.

Adolphe Hertling fit partie pendant dix ans du Comité de la S. I. A., section de Fribourg, d'abord comme secrétaire puis comme vice-président. L'an dernier, lors de son assemblée générale à Fribourg, il fonctionna comme membre du comité d'organisation. Il contribua pour une large part au succès de cette belle fête, grâce à ses aptitudes et à son dévouement.

Esprit lucide, clairvoyant, débrouillard et grand travailleur, il était aussi très répandu dans le monde des affaires et faisait partie de nombreuses sociétés. C'est dire le vide qu'il laisse, soit dans notre ville, soit dans le cœur de ses nombreux amis qui ne peuvent que multiplier leurs témoignages de profonde sympathie envers ses parents si cruellement frappés.

F. J.

G. Corrodi.

Dans le numéro du 13 mars 1929 de la « Neue Zürcher Zeitung », M. le professeur M. Grossmann rend un hommage ému à la mémoire de G. Corrodi, le célèbre constructeur d'instruments mathématiques, décédé, le 2 mars dernier, à l'âge de 82 ans.

La notice nécrologique de M. Grossmann décrit en termes généraux, intelligibles au « grand public », le principe des principaux instruments construits par Corrodi, notamment un curieux « parabolograph » destiné à la Marine japonaise.

¹ Zurich, Usteristrasse, 5.